

Droit du travail

Droit du travail

Rendez-vous sur le site de la DREETS de votre région .

<https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr>

Pour vous rendre à la DREETS Bourgogne-Franche-Comté :

Nos bureaux sont situés :

Siège régional

5 place Jean Cornet 25041 Besançon

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Accueil sur RV uniquement.

Tél : 03 63 01 70 00 (Standard)

Le standard est automatisé. Les choix suivants vous sont proposés :

Si votre appel concerne :

- les formations et certifications secteurs social et paramédical, taper 1
- l'économie, l'emploi, les compétences ou les solidarités, taper 2
- les Politiques du Travail, taper 3
- les enquêtes de concurrence, de métrologie ou les vins et spiritueux, taper 4
- La direction, le secrétariat général ou les études, taper 5

Si votre appel n'aboutit pas, merci de consulter notre site internet. Vous trouverez, ci-dessous, les boîtes mails institutionnelles pour adresser un message.

Site Dijon Voltaire :

21 Boulevard Voltaire - BP 81110 - 21011 Dijon

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

De 9 h à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Téléphone : 03.80.76.99.10

En savoir plus :

Pour écrire à la DREETS de Bourgogne-Franche-Comté :

5 place Jean Cornet - 25041 Besançon cedex